



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 juin 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 juin 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 juillet 2007

**Cession au Conseil Général - Jardin des Plantes - délibération
complémentaire suite à division en volumes**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Paul SAMOYAU - M. Robert PLANTECOTE
- M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme
Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Annie COUTUREAU - Mme
Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme
Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - Mme
Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT -
M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme
Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance :

Excusés ayant donné pouvoir :

- Rodolphe CHALLET donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Amaury BREUILLE donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Jeanine BIMES donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Catherine REYSSAT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Gérard NEBAS

Excusés :

Conseillers :

M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine
DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Claudie LAROCHE - Mme Michelle LE
FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2007

DELIBERATION D20070275

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire

Afin de permettre les aménagements de la caserne Du Guesclin, il a été décidé, par délibération du 3 mars 2006, de céder au Conseil Général une bande de terrain prélevée sur le jardin des plantes, en contrebas de la caserne et cadastrée section CD N° 290 pour 352 m² et CD N° 291 pour 27 m².

La parcelle N° 291, sur laquelle est édifié un garage appartenant à la Ville de Niort a fait l'objet d'une division en volumes qui nécessite des précisions complémentaires :

- le volume 1 est constitué du garage, qui sera reconstruit par le Conseil Général mais qui restera propriété de la Ville de Niort et dont l'accès se fera par la parcelle cadastrée section CD N° 289 ;
- le volume 2, cédé au Conseil Général, est constitué du toit terrasse du garage. Son accès se fera par les parcelles cadastrées section CD N° 290 et 284.

Suite à cette division en volumes, il convient donc de compléter la délibération du 3 mars 2006 en précisant que la Ville de Niort vend au Conseil Général la parcelle cadastrée section CD N° 290 pour une contenance de 352 m² ainsi que le volume 2 dans la parcelle cadastrée section CD N° 291.

Cette cession intervient moyennant le prix de 16 500 € tel qu'indiqué dans la délibération précitée et conforme à l'avis du service du Domaine.

La recette sera affectée au chapitre 77, rubrique 711, article 775 du budget.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'opération décrite ci-dessus ;
 - autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir et toutes pièces administratives s'y rapportant.
- Tous les frais relatifs à cette cession seront pris en charge par le Conseil Général.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Gérard NEBAS